

HARMONIE MUTUELLE, ENTREPRISE MUTUALISTE À MISSION

# RAPPORT DU COMITÉ DE MISSION

EXERCICE 2024



AVANÇONS *collectif*



**Harmonie  
mutuelle**  
GROUPE **vyv**

# ÉCO-SANTÉ ET MESURE D'IMPACT : UNE ANNÉE TRÈS POLITIQUE

Le regard en arrière, auquel conduit l'exercice d'écriture d'un rapport, permet de sortir un moment de la continuité de l'action pour cranter les étapes parcourues. 2024 est en ce sens une année double : à la fois très politique et très technique. Et quand elle est technique, c'est aussi très politique ! Expliquons-nous.

2024 restera sans doute comme l'année du lancement de l'Éco-santé, une manière de revisiter notre action en donnant toute sa place à la santé en action. Harmonie Mutuelle met en avant notre capacité à tous – pourvu que le cadre suffisant soit posé – d'agir pour notre santé « plus tôt, plus vite et autrement », ainsi que nous l'avons affirmé lors de notre journée de lancement en novembre 2024.

Et 2024 c'est aussi une année importante pour la mesure de notre impact. Sur ce sujet apparemment aride nous avons progressé. Et cette progression est éminemment politique puisqu'elle conditionne notre capacité à piloter notre mission – à savoir obtenir un impact positif, via une amélioration des facteurs de santé, sur la santé des personnes et de la société.

## Une stratégie collective et mesurable

Contribuer, par notre activité, à la santé globale est une « boussole stratégique » particulièrement exigeante : il faut construire de nouvelles offres tournées vers la prévention active et pour cela associer à leur conception celles et ceux qui vont en être potentiellement bénéficiaires. Au risque, sinon, d'être perçu comme intrusif ou moralisateur. Le faire-avec devient incontournable, c'est passionnant mais ça demande du temps et des méthodes nouvelles. L'évaluation de ces offres suppose de bien distinguer les résultats immédiats des impacts sur les facteurs de santé que nous souhaitons améliorer. Ce regard sur les impacts s'ancre pas à pas dans notre activité. Et c'est significatif que nous ayons choisi de donner un nouveau nom à notre direction en charge de la concrétisation de notre raison d'être : elle est devenue la Direction Impact et Santé durable.

Au-delà de nos offres, notre raison d'être nous conduit à évaluer deux autres types d'impact : celui de nos actions

de proximité portées avec nos délégués élus et nos partenaires sur les territoires (objectif 3 de l'Entreprise Mutualiste à Mission) et celui de nos politiques Stratégie climat et Investissement Socialement Responsable (objectif 4). Le suivi et le pilotage des actions se renforce progressivement vers une meilleure prise en compte de la santé-environnement et des logiques de prévention.

Ce travail est celui de tous, dans toutes les directions de l'entreprise. Le tableau de bord qui collecte les preuves que nous pouvons mettre en avant comporte pas moins de 180 lignes ! Ce travail porte ses fruits. Ainsi l'Impact score 2025 d'Harmonie Mutuelle (renseigné à partir des données 2024 intégrées dans notre CSRD) atteint le niveau de 86,71 sur un score maximum de 100. Cela constitue un score élevé, la moyenne obtenue par les plus de 8000 entreprises ayant réalisé le leur est de 54. La moyenne dans notre secteur d'activité Banque, assurance, finance n'est que de 55,2. C'est une progression très nette depuis le calcul effectué sur les données 2022, alors que le référentiel a élevé son niveau d'exigence.

## Une ambition pour toute la société

Notre ambition dépasse donc largement le périmètre de notre entreprise. Ce que nous cherchons à transformer de proche en proche, via nos adhérents, nos entreprises clientes, nos partenariats avec l'écosystème de la santé et nos relais territoriaux, c'est le rapport à la santé de toute la société française. Le lancement du mouvement de l'Éco-santé donne sa cohérence à ce projet : l'Éco-santé, ce n'est pas qu'une politique d'entreprise, c'est un mouvement, une dynamique collective qui réaffirme la nécessité de changer la donne notamment en matière de prévention, d'accès rapide aux soins pour apporter des réponses différenciantes aux besoins de santé émergents, et être un assureur mutualiste utile au système de santé.

En 2024, nous avons progressé sur l'ensemble des objectifs et engagements qui sont la traduction concrète de notre raison d'être. Et si nos avancées sont moindres sur l'objectif 2, c'est en raison du lien logique avec l'objectif 1 :

il faut d'abord construire de nouvelles offres pour pouvoir embarquer pleinement les entreprises sur les enjeux de santé-environnement. Le travail est toujours en cours !

## 4 objectifs pour un impact positif

### OBJECTIF 01

La santé des personnes et de la société est un sujet complexe. Construire des offres dans cette perspective nécessite d'impliquer bénéficiaires et partenaires dans leur construction, avec des méthodes de concertation éprouvées.

La mesure de l'impact sur la santé pourrait nécessiter quant à elle des moyens d'études et de suivi de cohortes propres aux organismes de recherche. Pour autant nous souhaitons résolument agir en ce sens et avons acté d'une méthode crédible et à notre portée. Notre engagement se centre sur les facteurs de santé et la manière dont notre activité les impacte. La littérature scientifique concernant les facteurs de santé permet ensuite de traduire comment l'évolution d'un facteur de santé agit sur la santé elle-même.

### OBJECTIF 03

Dans un monde où l'engagement ne va pas de soi, Harmonie Mutuelle continue à s'engager au service des territoires grâce notamment aux actions militantes de ses délégués élus dans toute la France, aux équipes présentes dans les 12 régions ainsi qu'à l'accueil de jeunes en service civique.

Harmonie Mutuelle renforce aussi sa capacité à mobiliser des mécanismes de solidarité comme l'action sociale, la redistribution, le recours aux fonds du Haut degré de solidarité ou encore le fléchage vers des professionnels de santé qui améliorent les restes à charge de ses adhérents.

### OBJECTIF 02

Les entreprises qui adhèrent à Harmonie Mutuelle sont naturellement nos interlocuteurs privilégiés pour faire vivre notre raison d'être.

Nous les accompagnons à la fois sur les questions de santé de leurs salariés en misant sur la prévention et la qualité de Vie et des Conditions de Travail (QVCT) et nous les aidons également à prendre en compte les questions environnementales puisqu'un environnement sain est un facteur de santé essentiel. Lorsque nous incitons les entreprises à agir sur ces deux registres, nous nous appliquons à nous-mêmes cette mobilisation.

### OBJECTIF 04

Le lancement du mouvement de l'Éco-santé en 2024 donne une ligne directrice à notre engagement mutualiste en misant sur le fait que tous, nous pouvons agir pour notre santé. Cette dynamique a été largement partagée en interne.

Nous avons pu conforter notre Stratégie climat qui s'intéresse toujours plus au scope 3, c'est-à-dire à notre écosystème que nous pouvons d'autant mieux mobiliser que nous sommes alignés sur une vision commune des liens entre santé et environnement. De même, si nous continuons à décarboner nos investissements, nous le faisons dans une optique santé active toujours plus affirmée comme le montre le lancement de notre Fonds Facteurs de santé.

# Sommaire

---

<b>LA MISSION : UNE BOUSSOLE STRATÉGIQUE ET UN LEVIER D'EXPLORATION</b> .....	<b>6</b>
<b>NOTRE CHEMIN EN 13 DATES CLÉS</b> .....	<b>8</b>
<b>LE COMITÉ DE MISSION</b> .....	<b>10</b>
<b>L'AVIS DE L'ORGANISME TIERS INDÉPENDANT</b> .....	<b>12</b>
<b>L'AVIS DU COMITÉ DE MISSION</b> .....	<b>13</b>
<b>LE TABLEAU DE BORD DES INDICATEURS</b> .....	<b>14</b>
 <b>BILAN DES OBJECTIFS</b>	
<b>OBJECTIF 01</b> .....	<b>18</b>
<b>OBJECTIF 02</b> .....	<b>22</b>
<b>OBJECTIF 03</b> .....	<b>26</b>
<b>OBJECTIF 04</b> .....	<b>30</b>
<b>HARMONIE MUTUELLE EN CHIFFRES</b> .....	<b>36</b>

---

# Le parti pris de l'excellence

Nous annonçons dans le précédent rapport qu'il était essentiel d'avancer en 2024 sur le chantier de long terme que constitue l'évaluation de l'impact et le présent rapport décrit bien les progrès accomplis, dans un échange régulier entre les équipes d'Harmonie Mutuelle et notre Comité de Mission.

Ce travail de fond et au long cours contribue déjà à piloter l'activité de la mutuelle en fonction d'impacts mesurés sur les facteurs de santé. Harmonie Mutuelle, en pleine cohérence avec ce travail, a réussi le lancement de l'Éco-santé en novembre 2024, au cours d'une journée vraiment marquante pour les participants. La dynamique proposée en faveur d'une santé active doit en effet pouvoir prouver son utilité pour engager le plus grand nombre dans l'action. Je suis très heureux du chemin parcouru car cette transition vers de nouveaux modèles de santé ne peut s'évaluer qu'à l'aune d'impacts mesurés.

Je voudrais ici insister sur l'importance d'un autre aspect du travail de fond qui est mené par Harmonie Mutuelle à notre demande. Quand a été choisi le périmètre sur lequel allait être engagé la Stratégie climat de la mutuelle, notre Comité de mission a insisté pour aller d'emblée sur le périmètre le plus large, le scope 3, selon la terminologie employée.

Le scope 3 amène l'entreprise à réduire ses impacts sur l'environnement, non seulement de son activité quotidienne, comme l'usage des bureaux ou les déplacements des salariés, non seulement des placements que l'entreprise fait dans l'économie en tant qu'investisseur mais aussi des activités des entreprises qu'elle accompagne en tant que mutuelle et du système de santé dont elle est un maillon essentiel. Assumer cette responsabilité large est évidemment plus difficile que de veiller à réduire les nuisances de ses propres pratiques internes. Il faut inventer les méthodes, convaincre des parties prenantes, dépasser les logiques de simple conformité de tant de démarches RSE. C'est engager une transformation réelle du système de santé et jouer pleinement son double rôle de mutuelle à mission et d'acteur engagé dans l'Économie sociale et solidaire. Cela s'est traduit concrètement en 2024 par d'excellents résultats de réduction des émissions de gaz à effet de serre, par l'adoption d'une stratégie biodiversité, par la création du fonds d'investissement Facteurs de Santé, par le renforcement de l'appui de la mutuelle au bilan carbone des entreprises adhérentes, et bien sûr, par la poursuite de la refonte du portefeuille de placements d'Harmonie Mutuelle.

Ces deux exemples de politique de long terme - la mesure d'impact, la Stratégie climat sur le scope 3 - montrent bien comment Harmonie Mutuelle s'affirme toujours mieux, d'année en année, ambitieusement et résolument, comme entreprise mutualiste à mission.

---

**Didier Livio**  
Président du Comité de mission

# La mission : une boussole stratégique et un levier d'exploration

Agir pour la santé est un enjeu essentiel pour Harmonie Mutuelle depuis sa création. Plusieurs constats portant sur notre système de santé ont renforcé notre volonté d'aller plus loin, en particulier la stagnation de notre espérance de vie depuis 2014 ainsi que l'augmentation des maladies chroniques et de la mortalité évitable.

## Nous sommes profondément convaincus des impacts sur notre état de santé :

- ▀ Des facteurs sociaux : qualité du travail, liens sociaux et économiques : revenu, formation...
- ▀ De nos modes de vie : alimentation, activité physique, santé mentale...
- ▀ De la dégradation de notre environnement : progression des épisodes caniculaires, de la pollution de l'air...

L'ensemble de ces facteurs peuvent se renforcer mutuellement, dans une dynamique qui peut s'avérer négative ou positive. Ces constats nous ont conduit à nous doter d'une raison d'être : « Agir sur les facteurs sociaux, environnementaux, et économiques qui améliorent la santé des personnes autant que celle de la société en mobilisant la force des collectifs ». Elle repose sur une vision de la « pleine santé » s'appuyant sur les dernières connaissances scientifiques, notamment l'épigénétique, l'étude des changements dans l'activité des gènes. Elle prône une évolution des modes de vie individuels et collectifs et en appelle à la mobilisation de réseaux d'action à l'échelle des territoires basés sur « la force du collectif ». Elle se concrétise dans un mouvement, celui de l'Éco-santé, levier d'action.

## Des objectifs et des engagements

Dès 2021, nous nous sommes dotés de quatre objectifs sociaux et environnementaux, inscrits dans nos statuts se traduisant en huit engagements opérationnels suivis année après année.

« Agir sur les facteurs sociaux, environnementaux, et économiques qui améliorent la santé des personnes autant que celle de la société en mobilisant la force des collectifs. »



## OBJECTIF 01

Construire collectivement des solutions d'assurance, de services et d'accompagnement ayant un impact positif sur la santé des personnes et de la société.

## OBJECTIF 02

Améliorer avec les entreprises et les salariés les conditions de travail et de vie, et soutenir les actions de préservation de leur santé et de l'environnement.

## OBJECTIF 03

Favoriser l'entraide, le développement de liens sociaux et de réseaux de solidarité au cœur des territoires.

## OBJECTIF 04

Faire vivre l'engagement mutualiste et notre modèle d'entreprise à impacts positifs.

## ENGAGEMENTS

Intégrer au cœur de la conception de nos nouveaux produits et services des dispositifs de concertation avec nos clients, nos adhérents et des représentants de la société.

Mesurer l'impact positif de nos offres et services sur les déterminants de santé.

Déployer des dispositifs de préservation de la santé des salariés (en interne et pour nos clients).

Mettre en œuvre, pour les entreprises, les dispositifs incitatifs et facilitants, afin qu'elles agissent en faveur de l'environnement (interne et pour nos clients).

Travailler avec les personnes et des acteurs engagés au niveau territorial et à l'échelle nationale pour réduire l'impact des vulnérabilités.

Intégrer des mécanismes de solidarité.

Permettre à chaque délégué, salarié de contribuer au projet entrepreneurial et sociétal d'Harmonie Mutuelle.

Évaluer nos impacts pour améliorer notre modèle.

# Notre chemin en 13 dates clés

## Racine et ambition de la démarche



Notre Conseil d'administration mandate la Commission empreinte mutualiste pour réfléchir aux moyens de renforcer notre différenciation et notre action militante. Après plusieurs mois d'auditions, la Commission propose qu'Harmonie Mutuelle devienne une entreprise à mission.

Janvier à juin 2020

## Lancement de la démarche



L'Assemblée générale d'Harmonie Mutuelle décide de s'engager dans une démarche pour devenir entreprise mutualiste à mission (EMM). Lors de l'Assemblée générale, les délégués votent à une très large majorité la volonté de s'engager dans le dispositif prévu par la loi Pacte de société à mission.

Juin 2020

## Deux nouvelles directions rattachées au Comité de direction générale

La Direction Santé & Écologies (DSE) et la Direction Nouveaux Modèles (DNM) incarnent nos engagements sociaux, sociétaux et environnementaux.

Janvier 2021

## Démarche consultative et participative de grande ampleur



Nous associons nos parties prenantes à la construction de nos engagements sociaux et environnementaux : plus de 350 000 contributions de la part de 17 000 participants. Nous avons aussi réuni 6 groupes grâce à l'«Alliance pour une consommation citoyenne». Nous avons produit 21 récits prospectifs sur la santé de demain, grâce aux ateliers de co-écriture Bright Mirror qui scénarisent des imaginaires positifs.

## Révélation de la raison d'être et des objectifs sociaux et environnementaux



En présence des 7 000 salariés et délégués élus conviés exceptionnellement, notre Assemblée générale approuve, l'inscription dans les statuts de la mutuelle de sa nouvelle raison d'être et des objectifs sociaux et environnementaux associés.

Juillet 2021

Septembre à juin 2021

## Mise en place du management de la mission

Nous formalisons des engagements opérationnels en lien avec notre nouveau plan stratégique Impact(s)<sup>26</sup>, pour traduire concrètement les changements attendus. Parallèlement, nous constituons notre Comité de mission autour de son Président, Didier Livio.

## Adhésion au Mouvement Impact France



Nous rejoignons le Mouvement Impact France, une communauté riche de la diversité des entreprises qu'elle réunit et cohérente avec notre objectif d'impact positif sur la société.

Mai 2022



## Deuxième Audit par l'Organisme Tiers Indépendant (OTI)

L'avis rendu est positif tant sur la cohérence de la mission, que sur l'implication du Comité de mission et le pilotage de la mission.

Novembre 2024 à janvier 2025

## Premier Audit par l'Organisme Tiers Indépendant (OTI)



Le cabinet Backbone Consulting, retenu par notre Comité de mission comme OTI, réalise le premier audit de la mission : l'avis rendu est positif.

Novembre 2022 à janvier 2023



## Ensemble vers l'Éco-santé

Harmonie Mutuelle lance le mouvement de l'Éco-santé pour agir plus tôt, plus vite, autrement au service de la santé. La Direction Santé et Ecologies devient la Direction Impact et Santé durable.

Novembre 2024

Mars 2023

## Publication de notre Impact Score pour la 1<sup>ère</sup> fois



Ce référentiel créé à l'initiative du Mouvement Impact France permet aux entreprises d'évaluer leur impact à 360°. Nous obtenons la note encourageante de 70/100. Notre Impact Score révèle un résultat supérieur de 27 % à la moyenne de l'ensemble des entreprises qui ont réalisé et publié cette mesure.

Juin 2022

## Vote de la Stratégie climat



En lien avec le 4<sup>e</sup> objectif sociétal inscrit dans nos statuts dans le cadre de notre mission, nous avons réalisé un premier bilan carbone sur l'année 2019 étendu à toutes nos activités (émissions directes et indirectes) qui a permis d'élaborer une Stratégie climat approuvée en Assemblée générale. Harmonie Mutuelle s'engage à une réduction de 48% de ses émissions de gaz à effet de serre d'ici 2030.

Décembre 2024

## Stratégie climat



Depuis 2019 Harmonie Mutuelle mène une ambitieuse Stratégie climat. Les résultats de l'année attestent que depuis 2019 le bilan carbone d'Harmonie Mutuelle a diminué de 40% en intensité (baisse des émissions par personne protégée), notamment grâce à la décarbonation du portefeuille d'investissements.

# Le comité de mission

Le Comité de mission est composé de huit membres, personnalités externes et internes de Harmonie Mutuelle. Il a été institué par le Conseil d'administration du 2 mars 2022 et Anne Julie Clary l'a rejoint en mars 2024.

Thomas Blanchette et Catherine Touvrey, président et directrice générale d'Harmonie Mutuelle sont invités permanents. À la demande du Président du Comité, d'autres personnes, issues de l'entreprise ou externes, peuvent être invitées aux séances.

L'année 2024 aura permis de recruter deux nouveaux membres dans le champ de l'environnement, des entreprises et des territoires : Marc André Selosse et Eliza Mahdavy.



## **Didier Livio - Président**

Entrepreneur (co-fondateur de Positive) et expert engagé sur les questions sociales et environnementales, de stratégie de développement durable et de communication.

## **Anne Julie Clary**

Vice-présidente Santé Écologies d'Harmonie Mutuelle, Présidente Arcade VYV et pilote de la construction et animation de la raison d'être de l'Union VYV 3.



## **Mouna Aoun**

Présidente de KissKissBankBank & Co (La Banque Postale). Présidente de Solidarité Sida et membre du conseil d'administration d'ONU Femmes France. Membre du collectif « Responsable ! By Adetem » en faveur du marketing responsable.





### **Marc André Selosse**

Biologiste et professeur au Muséum d'histoire naturelle il enseigne dans plusieurs universités en France et à l'étranger. Membre de l'Institut Universitaire de France.

### **Eliza Mahdavy**

Directrice de la Responsabilité Sociétale et Environnementale chez Enedis, Entreprise à mission depuis juin 2023. Après un début de carrière dans le conseil, elle intègre le Groupe EDF en 2008 et évolue principalement au sein de la filière finance, avant de rejoindre, en 2020, la Direction du Développement Durable pour piloter la Division Performance ESG.



### **Arnaud Magloire**

Élu territorial et local et coordinateur territorial à la Chambre régionale de l'économie sociale et solidaire (CRESS) Grand Est. Élu à l'Assemblée générale depuis 2019 et administrateur d'Harmonie Mutuelle depuis 2022.

### **Franck Truong**

Représentant des salariés au Conseil d'administration d'Harmonie Mutuelle depuis 2019. Responsable Ingénierie sociale au sein de la Direction des Nouveaux Modèles, il a été auparavant secrétaire général de la CFDT en Loire-Atlantique.



L'animation du Comité est assurée par

### **Sandrine Brandt**

Membre de la Direction Impact et Santé Durable, directrice des engagements de mission d'Harmonie Mutuelle. Anciennement Directrice des Ressources Humaines et facilitatrice de projets d'accompagnement du changement dans des grands groupes.



# L'avis de l'organisme tiers indépendant

« Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas relevé d'anomalie significative de nature à remettre en cause le fait que la société ait atteint, à la fin de la période couverte par notre vérification, les objectifs opérationnels qu'elle a définis, pour chaque objectif social ou environnemental retenu en application du 2° de l'article L. 210-10 et inscrit dans ses statuts.

Nous estimons alors pouvoir formuler une conclusion positive quant au respect de chacun des objectifs sociaux et environnementaux que la société Harmonie Mutuelle s'est fixée sur le périmètre concerné par la qualité de société à mission, en cohérence avec sa raison d'être et son activité au regard de ses enjeux sociaux et environnementaux.

- » Conclusion positive sur le lien activité raison d'être/objectifs et activité
- » Conclusion positive sur l'activité du comité de mission
- » Conclusion positive sur le caractère vérifiable des objectifs »»

**Victor Boury**

Directeur général - Co-fondateur de BACKBONE consulting

PRÉSENTATION

VERIFICATION DE L'EXECUTION DES  
OBJECTIFS SOCIAUX ET  
ENVIRONNEMENTAUX PAR UN  
ORGANISME TIERS INDEPENDANT  
ENTREPRISE MUTUALISTE À MISSION

Novembre 2024 - Février 2025



impact.gouv.fr.



B

# L'avis du Comité de mission

Harmonie Mutuelle a su prendre sa place dans le mouvement des entreprises à mission et se poser les bonnes questions avec le bon niveau d'exigence. La qualité du pilotage des engagements d'entreprise à mission a été reconnue par un deuxième avis positif de notre Organisme Tiers Indépendant.

Le lien avec la gouvernance a été renforcé. Harmonie Mutuelle sait identifier ce qui a été transformé, pas seulement par des données chiffrées mais aussi par des exemples concrets et des témoignages. Sur l'impact elle commence à savoir démontrer les effets concrets sur les différentes cibles. La mission est bien devenue un outil de transformation du modèle d'affaires, sur la prévention notamment.

Pour autant cette transformation est plus avancée sur les objectifs 3 et 4 pour lesquels Harmonie Mutuelle bénéficie de l'apport de ses élus et de ses équipes, notamment sur l'Investissement socialement responsable et sur la Stratégie climat. Pour les objectifs 1 et 2, il faut davantage de temps pour construire des offres fortement renouvelées et embarquer entreprises et adhérents.

Les salariés d'Harmonie Mutuelle sont conscients de l'intérêt de la mission pour la société, même si tous n'ont pas encore bien identifié ce que la mission leur apporte dans leur pratique professionnelle. C'est un vrai enjeu pour une pleine appropriation favorisant le passage à l'action.

Nous sommes unanimes à affirmer notre vigilance pour que le prochain plan stratégique en cours d'élaboration fasse clairement le lien entre transformation de l'entreprise et réalisation de la mission. Dans l'environnement contraint que connaît notre pays, la mission doit plus que jamais être une boussole stratégique.

Enfin, parce que Harmonie Mutuelle bénéficie d'un bon renouvellement de ses élus, il faudra veiller à ce que ses nouveaux élus (plus de 500) puissent bien s'inscrire dans la dynamique d'entreprise mutualiste à mission.

# Le tableau de bord

OBJECTIF 01	ENGAGEMENTS	INDICATEURS DE SUIVI DES ENGAGEMENTS
Construire collectivement des solutions d'assurance, de services et d'accompagnement ayant un impact positif sur la santé des personnes et de la société.	Intégrer au cœur de la conception de nos nouveaux produits et services des dispositifs de concertation avec nos clients, nos adhérents et des représentants de la société.	<b>100 % des offres distribuées par le réseau Harmonie Mutuelle testées</b> (par des dispositifs appropriés, et hors appels d'offres) <b>par des clients</b> dès la conception ou au fil de l'eau.
	Mesurer l'impact positif de nos offres et services sur les déterminants de santé.	<b>Des offres diversifiées pour couvrir les déterminants de santé</b> (d'après une liste des déterminants fixée par Harmonie Mutuelle).

OBJECTIF 02	ENGAGEMENTS	INDICATEURS DE SUIVI DES ENGAGEMENTS
Améliorer avec les entreprises et les salariés les conditions de travail et de vie, et soutenir les actions de préservation de leur santé et de l'environnement.	Déployer des dispositifs de préservation de la santé des salariés (en interne et pour nos clients).	<b>Nombre de clients exposés par un de nos dispositifs de prévention</b> (primaire, secondaire, tertiaire, Harmonie Service Social, Harmonie Potentiel Humain, Aide au retour au travail).
	Mettre en œuvre, pour les entreprises, les dispositifs incitatifs et facilitants, afin qu'elles agissent en faveur de l'environnement (interne et pour nos clients).	<b>Nombre d'entreprises clientes Harmonie Mutuelle engagées sur l'environnement par des nos dispositifs</b> (dont Boîte à mieux, soutien des entreprises les plus en avance par l'intermédiaire de prix). <b>Incitation financière pour encourager les entreprises à intégrer les risques environnementaux</b>

OBJECTIF 03	ENGAGEMENTS	INDICATEURS DE SUIVI DES ENGAGEMENTS
Favoriser l'entraide, le développement de liens sociaux et de réseaux de solidarité au cœur des territoires.	Travailler avec les personnes et des acteurs engagés au niveau territorial et à l'échelle nationale pour réduire l'impact des vulnérabilités.	<b>Les adhérents de la Complémentaire Santé Solidaire bénéficiant d'une meilleure prise en charge de leur santé</b> (solvabilisation, accès aux soins, et dispositifs de soutien, parcours de santé, établissements de santé).
	Intégrer des mécanismes de solidarité.	Taux de redistribution technique santé à 80 % en cible <b>Gain de pouvoir d'achat</b> (réduction des restes à charge en santé, garanties accessibles).

OBJECTIF 04	ENGAGEMENTS	INDICATEURS DE SUIVI DES ENGAGEMENTS
Faire vivre l'engagement mutualiste et notre modèle d'entreprise à impacts positifs.	Permettre à chaque délégué, salarié de contribuer au projet entrepreneurial et sociétal d'Harmonie Mutuelle.	Taux d'engagement des collaborateurs Indice "vitalité démocratique" (taux participation aux assemblées générales, instances + nombre d'élus Harmonie Mutuelle engagés dans des actions et des partenariats).
	Évaluer nos impacts pour améliorer notre modèle.	Une Stratégie climat pour diminuer nos gaz à effet de serre  Une politique financière à impact % de nos placements tournés vers l'innovation médicale, l'accès aux soins, l'amélioration de la couverture sociale de l'adhérent et/ou l'amélioration du parcours patient. % de placements dans l'économie réelle notamment à travers le maintien et la création d'emplois dans les territoires.

# des indicateurs

## ÉTAT AU 31/12/2022

Cartographie réalisée qui montre impact social, économique et environnemental



Cartographie réalisée qui montre impact social, économique et environnemental



## ÉTAT AU 31/12/2023

100% des offres assurantielles et 84% des services sont testés dont 47% en niveau 3 (en amont de la conception)



Infographie par facteurs de santé  
Note cadrage mesure d'impact



## ÉTAT AU 31/12/2024

100% des offres assurantielles et 86% des services sont testés dont 48,5% en niveau 3 (en amont de la conception)



Dashboard des services en inclusion  
Étude d'impact Harmonie Service Social



## ÉTAT AU 31/12/2022

600 entreprises accompagnées



4 entreprises engagées



## ÉTAT AU 31/12/2023

617 entreprises accompagnées



8 entreprises engagées  
Montant de l'incitation financière 88,7 K



## ÉTAT AU 31/12/2024

1 004 entreprises accompagnées



93 entreprises engagées  
Montant de l'incitation financière 14,4K



## ÉTAT AU 31/12/2022

73% des consommateurs optiques bénéficiaires de la CSS ont recours à Kalixia (86% en optique)



81,9% pour une cible à 80%



## ÉTAT AU 31/12/2023

17 743 adhérents ont appelé l'action sociale, 1338 ont été accompagnés. 650 élus investis dans l'action sociale



82,66% pour une cible à 80%



## ÉTAT AU 31/12/2024

20 260 appels  
2 052 accompagnements  
705 élus membres des CAS  
+20% d'aides accordées  
571 actions accomplies



80% pour une cible à 80% \*  
Dividende Eco-santé 84 M€



## ÉTAT AU 31/12/2022

Grand Angle 6,7/10 en 2020  
80% de participation à l'AG + 950 élus inscrits dans les espaces d'engagement (EE)



60 kg CO2 par adhérent et par an pour une cible à 49 Kg CO2 en 2026



## ÉTAT AU 31/12/2023

Grand Angle 6,7/10 (GA 4)  
87% de participation à l'AG/ CA  
1 252 élus inscrits dans les EE et  
1 600 actions réalisées



47,33 kg CO2 par adhérent et par an



## ÉTAT AU 31/12/2024

Grand Angle 6,7/10 (GA 4)  
85% de participation à l'AG/ CA  
1 471 élus inscrits dans les EE et  
1 606 actions réalisées



41,4 kg CO2 par personne protégée



Plus de 80% des investissements stratégiques



15% des actifs de rendement



Plus de 82,7% des investissements stratégiques



14% des actifs de rendement



85% des investissements stratégiques



14% des actifs de rendement



\* Périmètre Harmonie Mutuelle solo

# Bilan des objectifs



# Objectif 01

## Construire collectivement des solutions d'assurance, de services et d'accompagnement ayant un impact positif sur la santé des personnes et de la société

Notre objectif de contribuer, par notre activité, à la santé globale est une « boussole stratégique » particulièrement exigeante : la santé des personnes et de la société est un sujet complexe. Construire des offres dans cette perspective nécessite d'impliquer bénéficiaires et partenaires dans leur construction, avec des méthodes de concertation éprouvées. La mesure de l'impact sur la santé pourrait nécessiter quant à elle des moyens d'études et de suivi de cohortes propres aux organismes de recherche.

Pour autant, nous souhaitons résolument agir en ce sens et avons acté d'une méthode crédible et à notre portée. Notre engagement se concentre sur les facteurs de santé et la manière dont notre activité les impacte. La littérature scientifique concernant les facteurs de santé permet ensuite de traduire comment l'évolution d'un facteur de santé agit sur la santé elle-même.

### Engagement 01

**Intégrer au cœur de la conception de nos nouveaux produits et services des dispositifs de concertation avec nos clients, nos adhérents et des représentants de la société.**

### Engagés comment ?

Un acquis des années précédentes est bien sûr maintenu et amélioré : 89 % des offres distribuées par le réseau Harmonie Mutuelle font l'objet d'un dispositif de test et/ou de concertation dont (100% des offres assurantielles).

En 2024, nous avons continué à repenser des offres en nous appuyant sur un travail préalable avec les publics concernés, que ce soit pour l'offre de complémentaire santé aux particuliers ou le service Santé des femmes. Nous avons testé plusieurs méthodes originales qui dépassent le recours aux "focus groups". Il est en effet important de ne pas seulement recueillir des avis mais de comprendre les ressorts émotionnels et expérientiels des personnes.

Pour notre offre d'assurance santé qui concerne les particuliers et surtout les retraités, nous avons utilisé la méthode ZMET qui invite les participants au groupe à s'exprimer par images, plus à même de livrer des ressentis. Le travail de refonte a porté sur les conditions nécessaires pour établir une relation de confiance en regardant comment l'intégration des enjeux de prévention et de santé-environnement peuvent y contribuer.

Pour le service Santé des femmes, nous avons fait appel à des spécialistes du design with care, une méthode de conception créative basée sur les usages et sur la prise en compte des fragilités individuelles, sociétales et environnementales.

Par ailleurs, le lancement de l'Éco-santé en gestation durant l'année 2024 a été précédé d'une enquête nationale réalisée avec Odoxa qui nous a permis de tester comment notre approche de la prévention était perçue. 7 Français sur 10 sont prêts à changer leur mode de vie pour préserver leur santé (sport et alimentation étant les domaines où l'on est le plus disposé à agir). Près des trois quarts des Français se disent très favorables à des choix plus éco-responsables (moindre renouvellement des montures de lunettes, reconditionnement des équipements médicaux).

Et nous avons continué à interagir régulièrement avec nos adhérents notamment via la communauté des adhérents ainsi que via nos webinaires Rencontres santé autour des questions santé des seniors ou des enfants. En 2024, nous avons créé un nouveau webinaire consacré à la Santé des femmes. La directrice générale a accompagné ce projet pour signifier l'importance pour les femmes de s'intéresser à leur propre santé, elles qui prennent souvent en charge la santé des autres (jeunes enfants ou parents âgés).



## LA VOIX DES SALARIÉS EN RÉGION : L'EXEMPLE DE L'OBSERVATOIRE DE L'ENGAGEMENT EN OCCITANIE

Consciente que l'engagement des salariés à l'égard de leur entreprise influe sur la satisfaction des clients, la fidélisation des talents, le turnover, le taux d'absentéisme et, in fine sur la performance de l'entreprise, la Direction Territoriale Grand Sud d'Harmonie Mutuelle a fait appel à People Vox pour identifier les attentes de la population active sur les 4 régions, les facteurs d'engagement, les attentes à l'égard de leur employeur, leur rapport au travail ou encore leur projection de carrière. Ceci afin d'accompagner les entreprises clientes au plus proche de leurs besoins.

« Pour le développement de PSPart (offre aux particuliers), en plus de la sollicitation d'adhérents et potentiels futurs adhérents pendant la phase de conception, nous avons également partagé l'avancement de nos travaux avec le Conseil d'administration à 3 reprises. Depuis que cette nouvelle offre est commercialisée, nous échangeons systématiquement avec l'Observatoire des adhérents sur les ajustements et évolutions en cours. Ces différents niveaux de concertation montrent bien leur importance pour nous aider à aligner les notions de besoin des adhérents (pas forcément conscients) et de demande (ce à quoi ils choisissent d'adhérer). »

**Olivier Milcamps**

Directeur Etudes Prospectives et Assurantielle

## Engagés concrètement

### AVEC LES WEBINAIRES, DE QUOI FAIRE GRANDIR NOTRE COMMUNAUTÉ DES ADHÉRENTS

Chaque webinar (jeunes, seniors, femmes) compte une dizaine de rendez-vous annuels qui réunissent chacun autour du millier de participants en direct ou en replay. Des spécialistes (médecins, sophrologues, dentistes, ergonomes, diététiciens) dialoguent avec un animateur sur un ton bienveillant favorisant la remontée de questions et les échanges entre participants via le chat. Une communauté de fidèles s'est constituée progressivement tant du côté des professionnels du soin que des adhérents. De quoi faire grandir la communauté des adhérents animée par l'équipe marketing autour d'outils de sondages, d'études et d'un forum de discussion destiné à nourrir les ambitions d'Éco-santé.

### LES APPORTS DE LA CONCERTATION, L'EXEMPLE DE LA SANTÉ DES FEMMES

En amont du projet, une approche sociologique avait permis de déterminer, parmi les moments de vulnérabilité, que la ménopause était peu prise en compte (contrairement par exemple à l'arrivée du premier enfant) alors qu'elle touche toutes les femmes et affecte tous les aspects de la vie, y compris le travail. Le travail d'écoute et d'idéation mené auprès de femmes, de DRH et de professionnels de santé a conduit à s'appuyer sur les sage-femmes pour la réalisation de l'accompagnement mais aussi à revoir l'entrée par la ménopause jugée trop stigmatisante. Le test d'une publicité de principe (sans contenu créé) a permis de voir les entreprises qui pouvaient être intéressées. Trois d'entre elles ont été retenues pour un test qui a permis d'identifier des difficultés. A nouveau, le programme est revu pour identifier les freins d'accès au dispositif en fonction des retours terrain.

# Objectif 01

## Construire collectivement des solutions d'assurance, de services et d'accompagnement ayant un impact positif sur la santé des personnes et de la société

### Engagement 02

#### Mesurer l'impact de nos offres et de nos services sur les facteurs de santé.

#### Engagés comment ?

Après avoir élaboré et simplifié la présentation des facteurs de santé sur lesquels nous voulons avoir de l'impact comme l'activité physique, le lien social, l'accès au soin, la qualité de vie au travail, la pollution... (cf. la fleur de pleine santé que nous avons commencé à populariser au sein de nos équipes) nous avons engagé le travail d'évaluation de nos impacts. Grâce à la méthode dite « théorie du changement », nous savons mieux distinguer les résultats d'une action de ses impacts. Une rencontre peut mobiliser une centaine de personnes, c'est un résultat mais savoir que les participants ont modifié leur comportement, c'est un impact !

Nous avons mis en place un tableau de bord d'usage des services composé d'indicateurs d'usage, de satisfaction et d'impact par rapport à l'effet recherché. Nous avons complété nos outils d'évaluation avec des questionnaires et parfois des focus groups auprès des bénéficiaires pour connaître l'effet du service par exemple sur l'accès aux soins ou les changements de modes de vie.

Nous avons également choisi le service social que propose Harmonie Mutuelle à ses entreprises clientes comme première offre faisant l'objet d'une étude d'impact approfondie. Cette offre est conçue pour être différenciante car elle permet un accompagnement personnalisé des salariés qui font face à un aléa de la vie. Les résultats de l'étude font apparaître un impact positif sur la réduction du stress (87% des répondants), l'amélioration du lien social (96% se sentent soutenus et moins isolés, 73% ont amélioré la qualité de leurs liens à leur entourage), la QVT (79% ont amélioré leur qualité de vie pro-perso et 65% la perception de leur entreprise) et dans une moindre mesure sur l'autonomie financière, l'accès aux soins, et au logement. Par ailleurs, les résultats sur la partie entreprise relèvent une amélioration de la satisfaction professionnelle des équipes qui déploient le service, sachant qu'il existe une corrélation positive entre qualité de vie et conditions de travail et santé (QVCT) comme le montre les études de la DARES\*. Les autres résultats permettront d'évaluer l'impact sur les facteurs de santé des bénéficiaires (comme la réduction du stress ou l'amélioration du lien social). Ce sera notre « démonstrateur » en matière d'évaluation d'impact avant possible généralisation à d'autres dispositifs.

En 2025, il sera nécessaire de participer aux travaux du prochain plan stratégique afin de renforcer l'arrimage entre objectifs d'impact et objectifs de la stratégie opérationnelle.

Le lancement du mouvement de l'Éco-santé fin 2024 va déjà dans le sens de cet alignement. Et déjà des « bonus Ecosanté » ont été testés lors du renouvellement des contrats collectifs.

\*Dares : [L'effet des conditions de travail sur la santé et le recours aux soins](#)

## Engagés concrètement

### L'ÉCO-SANTÉ, OU COMMENT REPENSER LA PRÉVENTION SANTÉ AU QUOTIDIEN

En lançant le « mouvement de l'Éco-santé » en novembre 2024, Harmonie Mutuelle met l'accent sur cette recherche d'impact concret en proposant aux Français des moyens d'agir « plus tôt, plus vite et autrement » en matière de prévention santé et d'accès aux soins. Les études d'opinion\* sont en effet convergentes : 7 Français sur 10 sont prêts à agir pour leur santé mais presque le même nombre reconnaît sa difficulté à passer à l'action. L'Éco-santé, c'est sortir de la logique des actions ponctuelles sans portée et sans cohérence entre elles pour entrer dans une approche qui embarque dans le mouvement, avec le plaisir d'agir à plusieurs. C'est aussi donner les moyens aux entreprises qui le souhaitent de « changer la donne » en matière de santé au travail (services différenciants, analyse des dépenses et retour sur investissement...) en rejoignant le mouvement. Harmonie Mutuelle s'appuie également sur le média Harmonie Santé qui informe chaque jour, adhérents et grand public, en diffusant des contenus santé fondés sur des données scientifiquement validées et sur la newsletter mensuelle Santé & Environnement.



ENSEMBLE  
VERS  
L'ÉCO-SANTÉ

« Harmonie Mutuelle tient ses engagements d'Entreprise Mutualiste à Mission. Pour rendre compte de la transformation qui est en cours et pour réaliser pleinement les objectifs posés et validés, l'évaluation de son impact social, sociétal et environnemental reste nécessaire. En la matière, différentes méthodologies d'évaluation d'impact existent. Parmi ces méthodes, la « Théorie du changement » a le mérite de rendre compte de la dynamique engagée : en décrivant les changements souhaités (l'impact), ce qui est mis en place pour y parvenir (actions/input) et les changements précis à opérer pour atteindre l'objectif d'impact (résultats/output). Une prochaine étape pourrait être le calcul de la Valeur Sociale du Retour sur Investissement (SROI) qui vise à exprimer en euros, grâce à la monétisation des impacts réalisés (coûts évités, valeurs tutélaires de référence, ...), la création de valeur sociale, économique et environnementale générée par l'entreprise et ses équipes, en la comparant aux ressources investies. »

**Mouna Aoun**

Présidente de Kiss Kiss Bank Bank  
et membre du Comité de mission

Où en sommes-nous ?



**100 % de nos offres**

**assurantielles testées**

**86% des services sont testés  
(89% au total)**



**Tableau de bord**

**des services en inclusion  
Étude d'impact Harmonie  
Service Social**

## Objectif 02

### Améliorer avec les entreprises et les salariés les conditions de travail et de vie, et soutenir les actions de préservation de l'environnement

Les entreprises qui adhèrent à Harmonie Mutuelle sont naturellement nos interlocuteurs privilégiés pour faire vivre notre raison d'être. Nous les accompagnons à la fois sur les questions de santé de leurs salariés en misant sur la prévention et la Qualité de vie et des conditions de travail (QVCT) et nous les aidons également à prendre en compte les questions environnementales puisque un environnement sain est un facteur de santé essentiel. Lorsque nous incitons les entreprises à agir sur ces deux registres, nous nous appliquons à nous-mêmes cette mobilisation.

#### Engagement 03

Déployer des dispositifs de préservation de la santé des salariés (en interne et pour nos clients).

### Engagés comment ?

En 2023, nous annonçons de nouvelles offres : plate-forme de prévention en ligne, offre en santé mentale, Santé des femmes. C'est chose faite d'abord avec Vivoptim, la plate-forme de coaching proposée aux adhérents et aux salariés, pour les aider à devenir acteurs de leur santé, une solution mixte avec accompagnement digital et contact humain qui a déjà permis de réaliser 1 000 coachings auprès de nos adhérents. Moodwork est l'offre proposée aux entreprises pour accompagner leurs salariés sur les enjeux de santé mentale – une des premières causes d'absentéisme – dont on commence à comprendre qu'elle dépend aussi de déterminants externes comme le logement, l'emploi ou les relations sociales. Comme pour Vivoptim, le choix fait avec Moodwork est d'associer parcours individuel en ligne (auto-évaluation et informations ciblées) et soutien par des professionnels. Pour la Santé des femmes, une offre vient d'être testée avec des enseignements très intéressants sur les logiques de prévention à mettre en œuvre (voir le focus sur la concertation – objectif 1 engagement 1).

Nous avons également renforcé notre accompagnement des entrepreneurs avec la création du fonds Harmonie Mutuelle pour la Santé Mentale des Entrepreneurs cofondé avec Pavillon prévoyance (et doté de 700 000 € sur 5 ans). Une étude, menée en partenariat avec l'incubateur Willa et l'institut CSA a également permis de dresser le panorama de la santé mentale des entrepreneurs. Par ailleurs, le Prix Santé Entrepreneurs se poursuit, valorisant les initiatives entrepreneuriales en matière de santé ou de transition écologique.

L'amplification du recours à nos offres de service se confirme en 2024 : + 32% sur les formations prévention que nous avons mise en avant en 2023 ; +35% sur l'offre Deuxième avis médical, ce dispositif original qui permet d'affiner un diagnostic, notamment en cas d'avis divergent (un tiers des cas) grâce à un dialogue entre praticiens. Un bon moyen d'éviter l'errance médicale. Une mention spéciale pour le Service social (H2S) : + 190% d'accompagnements. Ce service, réalisé par des assistants sociaux professionnels permet aux salariés des entreprises clientes de bénéficier d'un accompagnement personnalisé pour faire face aux aléas de la vie dans les domaines de la famille, du budget, de l'accès aux soins ou au logement... un service crucial quand 42% des salariés d'entreprises déclarent devoir faire face à des situations de fragilité personnelle.

Dans une logique de symétrie des attentions, en interne, Harmonie Mutuelle a développé la sensibilisation sur les questions de santé mentale et de maladies chroniques. Une websérie, cinq podcasts et une conférence ont ainsi touché largement nos salariés (minimum 4 000 écoutes pour les podcasts et 300 participants à la conférence).

Une politique Ressources Humaines interne à Harmonie Mutuelle qui s'est incarnée par la signature de 6 accords RH depuis 2022 (dialogue social, QVCT...) incluant le renforcement de nos objectifs en matière de diversité. À titre d'exemple l'attention toujours portée sur l'accompagnement au maintien dans l'emploi des collaborateurs en situation de handicap par le biais des adaptations des postes de travail et environnement de travail : 70 actions en 2024 contre 55 en 2023, et un taux d'emploi des personnes en situation de handicap de 7,6%.



« Les salariés d'Harmonie Mutuelle sont nos premiers clients. L'accompagnement social que nous proposons aux entreprises adhérentes a été créé en interne par nos assistantes sociales. Nous avons une expertise avec des professionnelles diplômées que n'ont pas, la plupart du temps, les DRH de nos clients. Elles peuvent traiter de questions délicates qui touchent à la vie personnelle des salariés qui préfèrent se confier à des tiers de confiance. Ce service connaît un beau succès commercial et est en progression continue. »

### Catherine Pradère

Directrice Santé au Travail  
Harmonie Mutuelle

### Solène Hébert

Directrice Ressources Humaines  
Harmonie Mutuelle

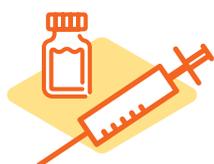
## Engagés concrètement

### VIVOPTIM, UN COACH SANTÉ DIGITAL ET HUMAIN

La plateforme Vivoptim n'est pas seulement un outil de conseil digital. Des professionnels du secteur paramédical (diététiciens, tabacologues, infirmières, éducateurs sportifs, psychologues...) sont disponibles et à l'écoute par tchat, messagerie ou téléphone (3 appels gratuits par an). 72% des utilisateurs Vivoptim ont modifié durablement leurs habitudes de vie.

### MARCHES ORANGE POUR LA CAMPAGNE 30 MN PAR JOUR

Harmonie Mutuelle a été partenaire de la Grande Cause Nationale 2024 "Bouge 30 minutes par jour". L'entreprise a organisé un challenge sportif inédit en interne. Il s'agissait d'encourager les salariés et les élus à faire 30 min d'activité / jour pendant 1 mois. Des « marches orange » ont aussi été organisées autour de 46 sites, les salariés participants ayant pour l'occasion revêtu un T-shirt orange. Bilan : plus de 2 000 salariés et élus se sont mobilisés pour le lancement de cette initiative sportive inédite.



### VACCINATION SUR SITES

Toujours avec l'idée d'exemplarité, Harmonie Mutuelle a lancé des démarches de vaccinations sur 4 sites, démarche pilote qui a vocation à être amplifiée dès 2025.

## Objectif 02

### Améliorer avec les entreprises et les salariés les conditions de travail et de vie, et soutenir les actions de préservation de l'environnement

#### Engagement 04

Mettre en œuvre, pour les entreprises, des dispositifs incitatifs et facilitants, afin qu'elles agissent en faveur de l'environnement (en interne et pour nos clients).

#### Engagés comment ?

Nos trois années de coopération avec l'ADEME pour construire notre Stratégie climat nous ont permis d'acquérir une expertise que nous pouvons mettre à disposition des entreprises du secteur tertiaire via une offre ciblée d'accompagnement à la réalisation de leur bilan carbone. Initiée en 2023, cette proposition exigeante a pris de l'ampleur et retenu l'attention de 8 clients. De manière plus large et plus accessible, nous continuons, même lorsque le sujet capte moins l'attention du public et que l'effort se relâche, à informer sur les liens entre santé et environnement. Nos sensibilisations sous forme de parcours en ligne sont appréciées. Notre newsletter Santé-Écologies est désormais largement accessible et relayée sur les réseaux sociaux professionnels. On peut noter aussi une action de sensibilisation de salariés d'entreprises clientes : le Tofu Quizz, déclinaison ludique du guide ADEME-Harmonie Mutuelle sur santé environnement. Enfin, des initiatives portées dans les territoires, à l'image du Prix Santé Entrepreneurs, ou au niveau national (Tech for Climate) renforcent la sensibilisation progressive des entreprises en la matière.

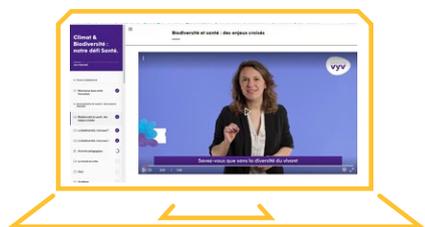
Quant à l'opération Harmonie Mutuelle Friday, pour la collecte et le reconditionnement des lunettes, qui avait connu en 2023 un grand succès avec un quasi-doublement des chiffres, elle poursuit son déploiement avec 85 entreprises participantes et 14 000 paires de lunettes récoltées sur l'édition 2024. Une initiative qui prend de l'avance sur l'évolution réglementaire à venir concernant les filières circulaires de reconditionnement de matériel médical.



## Engagés concrètement

### LE PARCOURS CLIMAT & BIODIVERSITÉ NOTRE DÉFI SANTÉ" POUR MIEUX COMPRENDRE LE LIEN ENTRE SANTÉ ET ENVIRONNEMENT\*

Ce parcours accessible à tous aborde les impacts environnementaux sur la santé, l'importance d'une gestion durable des ressources et l'adaptation face aux nouvelles réalités écologiques avec des contenus interactifs (vidéos, animations, fiches de synthèse).



### LE PRIX SANTÉ ENTREPRENEURS

#### ACTEUR DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE VA À NOVA ENERGIE

Nova Energie, une entreprise bretonne de panneaux solaires fondée par Maël Guibert est lauréate de l'édition 2024 du Prix coup de cœur "Acteur de la transition écologique" nouvelle distinction créée au sein du Prix Santé Entrepreneurs. Nova Energie a été retenue pour son expertise dans les énergies renouvelables, et son engagement RSE avec des initiatives audacieuses pour améliorer le bien-être au travail.

### LE TOFU QUIZZ DÉCLINAISON LUDIQUE DU GUIDE ADEME/HARMONIE MUTUELLE SUR SANTÉ ENVIRONNEMENT

Faire découvrir les liens entre santé et environnement aux salariés peut efficacement passer par le jeu. C'est le cas avec le Tofu Quizz construit autour du guide « Préserver sa santé et la planète ». Les territoires l'ont expérimenté avec succès auprès de plusieurs entreprises dans le cadre d'événements RSE où le jeu a clairement contribué au succès de l'animation.

« Nous avons candidaté au Prix Santé Entrepreneurs Harmonie Mutuelle car nous avons envie de prendre du recul et de questionner nos pratiques en termes de RSE. Est-ce qu'on fait des choses bien ? De façon différente ? Remarquable ? Avoir un point de vue extérieur, c'est une chance. Et recevoir ce prix Harmonie Mutuelle, c'est la reconnaissance de nos efforts. Cela montre qu'on est une exception, mais j'espère qu'on le sera de moins en moins. »

#### Maël Guibert

Dirigeant de Nova Energie

« En tant qu'entreprise mutualiste à mission, Harmonie Mutuelle s'est fixée comme responsabilité d'agir sur les facteurs environnementaux, sociaux et économiques qui ont un impact sur la santé des personnes et de la société. Or de nombreux entrepreneurs et entrepreneuses sont également fortement engagés au quotidien pour agir et faciliter la transition écologique. Ce sont ces engagements, ces initiatives remarquables que nous récompensons et mettons en valeur par le prix coup de cœur 'Acteur de la transition écologique' du Prix Santé Entrepreneurs Harmonie Mutuelle, dont Nova Energie est le lauréat 2024. »

#### Eric Favrou

Directeur Marketing Marché Entrepreneurs Harmonie Mutuelle

## Où en sommes-nous ?



# 1 004

entreprises accompagnées  
en prévention santé entreprises  
et en ingénierie sociale



# 93

 entreprises  
engagées

via l'un de nos dispositifs  
(ADEME, Vivre Mieux,  
Harmonie Mutuelle Friday,  
offre carbone)



# 14 400 €

Incitation financière  
pour intégrer les risques  
environnementaux.

## Objectif 03

### Favoriser l'entraide, le développement de liens sociaux et de réseaux de solidarité au cœur des territoires

Dans un monde où l'engagement ne va pas de soi, Harmonie Mutuelle continue à s'engager au service des territoires grâce notamment aux 1 600 actions militantes de ses délégués élus dans toute la France, aux équipes présentes dans les 12 régions ainsi qu'à l'accueil de 37 jeunes en service civique.

Harmonie Mutuelle renforce par ailleurs sa capacité à mobiliser des mécanismes de solidarité comme l'action sociale, la redistribution, le recours aux fonds du Haut degré de solidarité\* ou encore le fléchage vers des professionnels de santé qui réduisent les restes à charge de ses adhérents.



#### Engagement 05

### Travailler avec les personnes et des acteurs engagés au niveau territorial et à l'échelle nationale pour réduire l'impact des vulnérabilités.

#### Engagés comment ?

Notre présence de terrain nous permet d'être attentif aux besoins locaux du tissu associatif, entrepreneurial, éducatif, syndical... surtout à un moment où l'argent public se raréfie. 1600 actions militantes ont été entreprises dont 571 actions en faveur du lien social, inclusion-diversité et environnement (en progression de 26%).

Ce soutien qui se veut autant organisationnel que financier contribue à la lutte contre les vulnérabilités. D'abord les vulnérabilités sociales mais aussi de plus en plus les vulnérabilités environnementales qui menacent la santé. En 2024, l'accent a été mis sur les démarches de prévention directement au service de la santé – 625 actions recensées – en agissant aussi bien sur les questions de dépistage et de vaccination, de santé mentale, de lutte contre la sédentarité. A travers nos douze régions, on retrouve une constante intéressante : l'attention à la situation des femmes sous divers angles [lutte contre les violences faites aux femmes, prévention des cancers, collecte de produits d'hygiène féminine, santé des femmes et rapport à l'argent, ...

Pour donner de la cohérence à ce foisonnement d'initiatives sur les territoires, Harmonie Mutuelle a fait le choix de la confiance dans l'initiative de terrain et a renforcé la capacité des élus à agir dans une perspective commune, au service de la raison d'être. C'est le sens du collectif AGIR, créé en 2023 pour être un véritable laboratoire d'idées et d'action. Il réunit 126 élus volontaires pour partager réussites et défis et construire des actions au service du « mieux vivre ». Parmi les thématiques explorées, citons l'alimentation, les déplacements, la préservation de l'eau... au total 115 actions (voir ci-contre).

Une cartographie des actions à impact positif a été mise en place pour produire un suivi précis des activités mutualistes, parrainages/sponsoring/mécénat et partenariats solidaires au service de nos adhérents. L'impact est loin d'être négligeable : près d'un million de personnes impactées par 1 660 actions ayant trait à la santé par l'activité physique, l'environnement, l'inclusion et la diversité et le lien social. Plus de 600 000 personnes ont marché ou couru dans des événements soutenus par Harmonie Mutuelle.

\* Voir encadré "Engagés concrètement" page 30

## Engagés concrètement

### LES ÉCO-MARCHES DU COLLECTIF AGIR : D'UNE PIERRE DEUX COUPS

Le Collectif AGIR, qui réunit des élus volontaires, a développé la pratique des éco-marches. Lors des éco-marches, mégots et autres déchets sont ramassés et triés pour estimer ensuite les litres d'eau non pollués. En 2024, 577 personnes ont participé à 14 éco-marches. Celles-ci ont évité la pollution de plus de 20 millions de litres d'eau, soit l'équivalent de la consommation de 91 familles de 4 personnes pendant une année.

### PREMIER CENTRE DE SOLIDARITÉ ETUDIANTE, SUR LE CAMPUS DE L'UNIVERSITÉ DE BOURGOGNE (PORTE D'EUROPE)

Partenaire historique de la commission de solidarité étudiante, Harmonie Mutuelle a contribué à la création de ce guichet unique qui pérennise des aides au logement, alimentaires administratives, stages, loisirs /cultures, ressourcerie, santé et suivi pédagogique en lien avec 75 partenaires. Le centre a aidé plus de 400 étudiants sur l'année scolaire 2023/2024. A noter la création et la diffusion d'un guide permettra à d'autres universités en France de dupliquer le modèle.

### JOURNÉE SUR LES CANCERS FÉMININS À RENNES (GRAND OUEST)

Dans les locaux d'Harmonie Mutuelle à Rennes, a eu lieu une journée de sensibilisation au dépistage, d'information sur les parcours de soin et les soins de support. De nombreux partenaires (le Centre Eugène Marquis, Ligue contre le cancer), des professionnels multiples (oncogénéticien, diététicienne, sexologue...), des témoignages sur la rémission et le retour à l'emploi. Une approche sensible qui a touché les participants. Une initiative qui rejoint les 67 actions de dépistages accomplies pour 5 071 adhérents partout en France.

« Nous avons participé au forum des cancers féminins organisé par Harmonie Mutuelle afin de présenter un panel de soins de support qui s'offre aux patientes. A l'HAD 35, nous avons une force de propositions avec la socio-esthétique, la sophrologie et l'art thérapie. Ses soins répondent à différentes problématiques que rencontrent ses femmes : stress, angoisse, anxiété, douleurs, perte d'identité, sommeil perturbé, perte de confiance en soi, d'estime de soi, troubles, retrait social...

*La prise en charge du patient dans sa globalité est la priorité des soins de support. Les résultats le prouvent un meilleur mental : une meilleure réponse aux traitements.*

*C'est tout naturellement que nous avons collaboré avec Harmonie Mutuelle lors ce forum pour pouvoir faire connaître les aides mis en place pour les accompagner. »*

**Roxane Potier**

Socio-esthéticienne, HAD 35

### RÉORIENTATION FINALISÉE POUR LA FONDATION

La Fondation d'entreprise Harmonie Mutuelle a modifié son objet, afin de mieux comprendre ce qui permet de se mettre en mouvement dans la lutte contre la sédentarité, l'une des causes majeures des maladies cardio-vasculaires et du diabète. Son conseil scientifique a été installé et a démarré ses travaux et un appel à projets a été rédigé. Premiers soutiens dans les territoires en 2025.

### EMBARQUEMENT IMMÉDIAT POUR DES PERSONNES FRAGILISÉES (ESS)

Des clients de l'ESS ont pu réaliser des sorties en mer avec « Embarquement Immédiat » porté par l'association inclusive Sensation Large en faveur du sport pour tous. Des personnes en situation de handicap ou fragilisées prennent la mer sur le « Un pour tous ». L'impact est très fort, tant en termes d'énergie retrouvée que d'émotions partagées. Certaines personnes n'avaient jamais vu la mer et encore moins pris le bateau (handicapés psychiques de Mantes la Jolie).

# Objectif 03

## Favoriser l'entraide, le développement de liens sociaux et de réseaux de solidarité au cœur des territoires

### Engagement 06

#### Intégrer des mécanismes de solidarité.

#### Engagés comment ?

Cette année est marquée par un taux de redistribution (part des cotisations versées en prestations) de 80% \*. Cette gestion rigoureuse permet à l'entreprise mutualiste de soutenir ses engagements en matière de redistribution tout en préservant son équilibre économique et financier. Harmonie Mutuelle est, en effet, le seul assureur français à s'être fixé un taux de redistribution minimum en santé de 80 %.

Grace à ses résultats d'exploitation positifs la gouvernance d'Harmonie Mutuelle a décidé d'activer son dispositif de redistribution sous la forme d'un "dividende Éco-santé", prévoyant 84 millions d'euros à l'attention des adhérents et des entreprises clientes. Une enveloppe prévue en redistribution sur 2025 sous forme de versements directs, diminution des futures cotisations ou soins ou services de santé gratuits.

\* Périmètre Harmonie Mutuelle solo

Par ailleurs, nous avons cette année mis l'accent sur l'amplification de l'ingénierie sociale en tant qu'offre aux entreprises (voir objectif 2) et grâce à l'implication de nos élus dans les commissions d'action sociale territoriales : 6 095 dossiers d'aides (prestations ou cotisations) ont été accordés par les élus. Avec plus de fluidité dans la distribution de ces aides, nous avons augmenté les sollicitations de 17% et les aides accordées de 20%. Avec un montant de 3,8 M€ cela a permis à 7 000 adhérents de maintenir leur complémentaire santé et/ou d'accéder plus facilement aux soins.

D'autre part, Harmonie Mutuelle entend répondre aux enjeux de santé spécifiques des branches professionnelles en capitalisant sur l'existence des fonds Haut Degré de Solidarité (cf encadré).

#### Engagés concrètement

#### LE HDS : UN LEVIER DE SOLIDARITÉ POUR LES PLUS FRAGILES

Le Haut Degré de Solidarité (HDS) a pour mission de renforcer la solidarité vers les publics les plus fragiles via un fonds de solidarité national pour une branche professionnelle. Il est financé par 2 % des cotisations annuelles des contrats collectifs.

Pour cela Harmonie Mutuelle investit dans la formation des chargés d'affaire (110 commerciaux formés en 2024) afin qu'ils aient connaissance de ces dispositifs et sachent les promouvoir auprès de leurs interlocuteurs.

La montée en puissance du Haut Degré de Solidarité pourra d'ailleurs participer aux objectifs de l'Éco-santé comme en témoigne le financement possible des abonnements sportifs pour les salariés des branches.



« Lorsqu'on traverse une épreuve, qu'il s'agisse d'un accident de vie, d'une maladie, du rôle d'aidant ou d'un deuil, la santé mentale peut être mise à rude épreuve. Dans ces moments-là, il est essentiel de ne pas rester seul. L'accompagnement social et administratif joue un rôle fondamental, il permet de soulager la charge mentale liée aux démarches complexes, souvent décourageantes, et redonne de la clarté dans un quotidien bouleversé. Mais au-delà des papiers, c'est le lien humain qui est vital. Maintenir un lien social, avoir quelqu'un à qui parler, être écouté sans jugement, c'est déjà une forme de soin. On ne guérit pas seul, on avance avec les autres. »

### Elodie Béal

Directrice Ingénierie et Action Sociale  
Harmonie Mutuelle

## Où en sommes-nous ?

**20 260** adhérents  
**2 052** ont été accompagnés par nos équipes d'assistants sociaux



**80%\***  
Taux de redistribution technique en santé

Réduction du reste à charge moyen pour l'achat d'un équipement en passant par le **réseau Kalixia**



Optique : **63€**  
Audioprothèse : **64€**  
Dentaire : **86€**

\* Périmètre Harmonie Mutuelle solo

# Objectif 04

## Faire vivre l'engagement mutualiste et notre modèle d'entreprise à impacts positifs

Le lancement de l'Éco-santé en 2024 donne une ligne directrice à notre engagement mutualiste en misant sur le fait que tous, nous pouvons agir pour notre santé. Et cette dynamique a été largement partagée en interne.

Nous avons pu conforter en ce sens notre Stratégie climat qui s'intéresse toujours plus au scope 3, c'est à dire à l'écosystème de l'entreprise mutualiste que nous pouvons d'autant mieux mobiliser que nous sommes alignés sur une vision commune des liens entre santé et environnement.

De même, si nous continuons à décarboner nos investissements, nous le faisons dans une optique santé active toujours plus affirmée comme le montre l'ouverture de notre Fonds Facteurs de santé.

### Engagement 07

## Permettre à chaque délégué, salarié de contribuer au projet entrepreneurial et sociétal d'Harmonie Mutuelle

### Engagés comment ?

Avec le lancement du mouvement de l'Éco-santé fin 2024, notre raison d'être amplifie sa traduction en action. Ce qui pouvait encore être perçu par certains comme des engagements institutionnels prend tout son sens dans ce mouvement en faveur d'une santé active autour de 3 piliers : agir plus tôt (éviter les maladies évitables), plus vite (détection et accès aux soins) et autrement (optimisation des ressources financières et environnementales). Il était important de réussir le partage au sein de l'entreprise de ces convictions et de cette manière d'agir. Temps collectif avec les salariés en ligne, matériaux de communication managériale, débats d'élus au sein de l'ensemble des territoires pour aboutir aux "Rendez-vous de l'engagement" rassemblant plus de 500 personnes, tout a été mis en œuvre pour susciter l'engagement.

Cette capacité à agir sur les facteurs de santé, Harmonie Mutuelle se l'applique à elle-même quand par exemple, elle organise dans la Direction territoriale de Porte d'Europe des ateliers mobilité où plus de 150 salariés peuvent venir dialoguer des solutions de mobilités actives (vélo, marche...) en fonction de leurs lieux d'habitation accessibles via géolocalisation, ... et parfois même souscrire des abonnements (transports en commun, auto-partage...) !

Dans le Grand Ouest, près de 500 salariés ont été sensibilisés à notre mission sur 23 sites, des ateliers ont été animés par des référents dont la pédagogie et la simplicité ont su rencontrer leur public.

On peut noter aussi un dispositif interne qui facilite l'engagement des salariés : les journées « Engagement solidaire/Apprenance », deux jours par personne de temps est donné pour des missions de bénévolat auprès d'une association ou pour une formation à des compétences transverses ou utiles à un projet d'évolution de mobilité interne. 376 salariés ont recouru à ce dispositif pour un total de 604 jours, en très forte augmentation par rapport à 2023.

Le collectif AGIR, déjà évoqué (objectif 3), permet l'embarquement des élus délégués dans des actions en faveur des approches environnement-santé. En 2024, le Collectif a démontré son utilité en passant de 30 à 126 membres, 115 actions Santé Environnement et 7 « boîtes à mieux vivre » réalisées (vs. 3 en 2023).



« J'ai rejoint le Comité de mission pour approfondir le lien avec la gouvernance d'Harmonie Mutuelle, et parce qu'il me tient à cœur que la mission soit pleinement prise en compte dans la stratégie et, dans le même temps, davantage ancrée dans les territoires. Les échanges au sein du Comité nourrissent notre manière de penser et d'agir, notamment sur les questions relatives à l'impact. Aujourd'hui, agir localement avec un impact réel sur la santé c'est donner au plus grand nombre une capacité de passage à l'action, par l'activité physique, les actes de prévention, les mobilités actives...et c'est aussi faire évoluer les pratiques pour créer de la coopération, et générer des co-bénéfices pour notre santé collective, sociale et environnementale. »

**Anne Julie Clary**

Vice Présidente Santé et Écologies  
Membre du Comité de mission

## Engagés concrètement

### UNE MOBILISATION EXCEPTIONNELLE AUTOUR DE L'ÉCO-SANTÉ

Un temps collectif avec des intervenants auquel tous les salariés étaient conviés, avec, pour l'occasion, la fermeture pendant une heure des locaux d'Harmonie Mutuelle partout en France ! Il était important qu'en interne, la dynamique collective pour donner les moyens à tous d'agir sur notre santé soit comprise et soutenue. Et c'est le cas puisqu'une question spécifique de notre baromètre annuel a permis de voir que 7 salariés sur 10 étaient prêts à s'engager pour l'Éco-santé.

### LE COVOITURAGE ENTRE ÉLUS

Nos élus n'hésitent pas à pratiquer le covoiturage dans leur pratique militante. Il atteint 17%, bien au-delà de la moyenne des Français qui travaillent.

Où en sommes-nous ?



**7/10**

collaborateurs ont envie de participer au mouvement de l'Éco-santé



**1 479** élus inscrits dans les espaces d'engagement

# Objectif 04

## Faire vivre l'engagement mutualiste et notre modèle d'entreprise à impacts positifs

**Engagement 08-1** Évaluer nos impacts pour améliorer notre modèle.

### Stratégie climat

#### Engagés comment ?

Nous nous sommes engagés à réduire nos émissions de gaz à effet de serre en intensité par personne protégée avec un objectif de 49 kg de CO<sub>2</sub> par adhérent en 2026. Nous étions à 68,9 kg de CO<sub>2</sub> par adhérent en 2019, 47,3 en 2022. L'intensité carbone par personne protégée a continué à baisser ; elle est passée à 41,4 kg de CO<sub>2</sub> par personne en 2024. Nous avons dépassé notre objectif initial, ce résultat étant boosté par notre pratique d'investissement socialement responsable (ISR).

Jusqu'ici nous avons obtenu une part importante de nos résultats en modifiant notre portefeuille d'investissement, ce qui est cohérent avec le poids que représente ce rôle d'investisseur dans notre bilan carbone. Pour autant, nous ne négligeons pas nos autres impacts en termes de déplacements, d'énergie, ou d'achats notamment. Déjà en 2023 et plus encore en 2024, nous avons travaillé sur nos pratiques internes (depuis la téléphonie jusqu'aux lieux de vie) et mis l'accent sur l'évolution de nos pratiques de mobilité : renouvellement de la politique de déplacements, modification de la politique auto-mobilité, mise en place d'un pack mobilité intégrant l'option du « vélo de fonction »... Nos émissions liées à l'aérien ont baissé de 35% depuis 2019. La consommation d'électricité de nos bâtiments a baissé de 11% entre 2023 et 2024 grâce notamment à un travail systématique : 477 actions d'économies d'énergie simples et rapides ont été identifiées à la suite de visites d'un « energy manager ». On voit ainsi la Stratégie climat s'ancrer de plus en plus dans les feuilles de route des différentes directions de Harmonie Mutuelle.



Compte tenu du périmètre que nous avons retenu pour cette Stratégie climat, nous ne nous contentons pas d'agir sur nos émissions propres et sur celles de notre portefeuille, nous travaillons également à la réduction des émissions de notre écosystème – le scope 3 – aussi bien par les offres que nous proposons à nos clients (voir le deuxième engagement) que par notre stratégie d'influence sur le secteur de la santé et le développement de synergies avec les parties prenantes sur nos territoires (voir le quatrième engagement). Nous profitons pour cela de notre ancrage local avec des élus de terrain largement renouvelés en 2025 et sur notre place de choix dans le mutualisme et l'économie sociale et solidaire, en étant la première entreprise mutualiste à mission du Groupe VYV. Cela couvre un très large spectre d'actions, du soutien au festival Agir pour le Vivant à la collecte de lunettes (HM Friday) en passant par le millier d'initiatives prises par les élus, les salariés et les jeunes en service civique via les « espaces d'engagement », les « agoras » et tous les dispositifs qui facilitent la prise d'initiative.

## Engagés concrètement

### NOTE DE 3/3 AU SYSTÈME DE RECONNAISSANCE DE L'ADEME

En 2023, nous avons mené à terme 3 ans d'élaboration et de mise en œuvre de notre Stratégie climat accompagnée par un programme de l'ADEME. En 2024, nous avons obtenu la note de 3/3 à l'audit mené par l'agence de la transition écologique, à la fois pour le respect de la démarche et de ses étapes tout au long des trois années et aussi en raison de la maturité de la structure.

### INTENSIFICATION DE LA DIGITALISATION ET ACCESSIBILITÉ DU NUMÉRIQUE

L'année 2024 marque une avancée significative dans l'usage des services digitaux.

Désormais, près de deux tiers des adhérents disposent d'un espace personnel et 56 % ne veulent plus d'échange papier, contre 54 % en 2023. Avec plus d'un million d'utilisateurs et 13 millions de visites (sessions connectées), l'application et le site Harmonie & Moi confirment leur rôle central dans la relation adhérent.

Par ailleurs, 52% des entreprises détiennent un compte qui leur permet d'effectuer les démarches d'affiliation sans papier (+14 points par rapport à 2023).

Cette progression n'est pas dissociable de nos efforts pour rendre le numérique accessible à tous. La conception des solutions digitales pour les clients et pour les collaborateurs internes respecte les standards en vigueur, grâce à un effort continu de formation de la communauté des profils techniques de la DSI-Métier et la mise en place d'une documentation à destination des développeurs sur les bonnes pratiques d'intégration.

« L'année 2024 a été marquée par la reconnaissance de notre Stratégie climat, intervenue dans la continuité de notre sortie du programme. Ce résultat nous a confortés sur deux aspects essentiels : d'une part, la pertinence de notre engagement ambitieux en faveur de la transition écologique et sociale au service d'une santé durable ; d'autre part, la pleine conscience du chemin qu'il nous reste encore à parcourir. »

**Eva Bergier**

Responsable Stratégie climat  
Harmonie Mutuelle

Où en sommes-nous ?

**41,4 kg CO<sub>2</sub>**  
par personne protégée



Diminution de **40%**  
du bilan carbone depuis 2019  
en intensité

# Objectif 04

## Faire vivre l'engagement mutualiste et notre modèle d'entreprise à impacts positifs

**Engagement 08-2** Évaluer nos impacts pour améliorer notre modèle.

### Investissement Socialement Responsable (ISR)

#### Engagés comment ?

En tant qu'entreprise mutualiste à mission, nous avons un rôle majeur en tant qu'investisseur responsable. Depuis 2019, Nous avons réduit de 57% l'empreinte carbone de notre portefeuille. Si la décarbonation reste un enjeu central, elle ne saurait résumer à elle seule la politique d'investissement socialement responsable d'Harmonie Mutuelle. En 2024 nous avons renforcé notre engagement sur deux autres registres : la biodiversité et l'alignement direct de nos investissements avec notre raison d'être, à travers la création d'un fonds dédié aux Facteurs de santé.

Avec ce fonds, doté de 50 millions d'euros, Harmonie mutuelle renforce sa stratégie d'investissement à impact. Ce fonds vise à soutenir des PME et ETI, principalement françaises dont l'activité contribue à prévenir les causes majeures de maladies chroniques comme le diabète, l'obésité ou le stress – souvent liées à des facteurs environnementaux et comportementaux. Ces investissements visent à améliorer durablement la santé des individus, à réduire les dépenses de soins et, in fine, à limiter les risques portés par Harmonie Mutuelle.

Notre stratégie biodiversité s'inscrit elle aussi en cohérence avec notre raison d'être. Elle se concentre sur des enjeux ayant un impact avéré en matière de santé-environnement : gestion de l'eau, lutte contre la déforestation, réduction des pollutions liées aux industries pétrochimiques.

Si les exclusions sectorielles sont nécessaires, elles ne suffisent pas. Il est tout aussi essentiel d'anticiper les risques émergents, comme les polluants éternels (PFAS), et de dialoguer avec les entreprises afin de faire évoluer leurs pratiques, que ce soit en direct ou via des initiatives collectives. C'est clairement notre responsabilité d'investisseur.



## Engagés concrètement

### STRATÉGIE BIODIVERSITÉ

Dans le cadre de notre engagement pour la biodiversité, nous avons mis en place une série d'exclusions ciblées au sein de notre portefeuille, portant sur de l'huile de palme (déforestation), les produits agricoles utilisant des néonicotinoïdes (pesticides à risques sanitaires avérés), et les boissons sucrées (impact sur la ressource en eau, le plastique, et l'obésité). Nous menons également un travail approfondi pour identifier des indicateurs pertinents et utilisables relatifs à l'identification et l'analyse des entreprises rejetant des polluants éternels tels que les PFAS\*, n'ayant pas de politique active de lutte contre la déforestation, présentant un impact particulièrement élevé sur la qualité et la quantité d'eau prélevée et les entreprises fortement utilisatrices ou productrices de plastiques.

\* Les alkyls perfluorés et polyfluorés (PFAS)

### FONDS FACTEURS DE SANTÉ

La société de gestion Eiffel est le partenaire retenu par Harmonie Mutuelle et Mutex pour sélectionner les entreprises à soutenir à travers de fonds. Ces entreprises sont sélectionnées notamment à travers leur capacité à réduire les nuisances environnementales ayant un impact négatif sur la santé ou à réduire les causes des maladies les plus fréquentes (en particulier les présentions des addictions, l'obésités, le stress, etc.). Cet impact positif sera quantifié pre-investissement et suivi pendant toute la durée de l'investissement.

« Harmonie Mutuelle place la raison d'être au cœur de sa stratégie d'investissement.

Ainsi, au-delà de la décarbonation et de la protection de la biodiversité, nous investissons également dans les facteurs de santé afin de contribuer durablement à l'amélioration de la santé de la population. »

**Typhaine de Borne**

Responsable analyse ISR Harmonie Mutuelle

Où en sommes-nous ?

**85 %**



de nos placements tournés vers l'innovation médicale, l'accès aux soins, l'amélioration de la couverture sociale de l'adhérent et/ou l'amélioration du parcours patient.

**14 %**



de placements dans l'économie réelle notamment à travers le maintien et la création d'emplois dans les territoires.

# Harmonie Mutuelle en chiffres

Acteur de santé globale, nous accompagnons nos adhérents, entrepreneurs et entreprises clientes, en apportant des solutions innovantes en santé, prévoyance et prévention.

2024

Près de **5 millions** de personnes protégées en santé et en prévoyance\*

Plus de **100 000** entreprises clientes\*

et **165 000** entrepreneurs accompagnés



**4,3 milliards** de chiffre d'affaires cumulé dont **3,2 Mds €** en santé et plus de **1,1 Mds €** en prévoyance

**50** branches professionnelles en labellisation ou recommandations\*

Plus de **5 600** salariés\*\*

**80,5%** de redistribution en santé\*

**86,7/100** d'Impact Score (vs moyenne de 54/100)

Plus de **1 500** élus représentant nos adhérents

**3,8 millions €** Fonds d'action sociale (écoute, conseil, orientation, aide financière pour aider nos adhérents à faire face à des difficultés passagères)

**230 000** bénéficiaires de la Complémentaire Santé Solidaire

\* Résultats du rapport consolidé

\*\* Chiffre de l'UES Harmonie Mutuelle





**Harmonie  
mutuelle**

GROUPE **vyv**

*AVANÇONS collectif*